

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MARDI 28 JANVIER 2020 À 20 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^e RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Madame Lyne Laporte Joly, présidente
Monsieur Rémy Lalancette, vice-président
Madame Suzan Amyot, commissaire
Madame Valérie Bolduc, commissaire
Madame Claudine Desgagnés, commissaire
Madame Guylaine Fortin, commissaire-parent (comité EHDAA)
Monsieur Robert Gauthier, commissaire
Madame Émilie Guérin, commissaire-parent (secondaire)
Madame Geneviève Huard, commissaire-parent (comité de parents)
Madame Annie Juteau, commissaire
Madame Anik Racicot, commissaire
Madame Mélissa Surprenant, commissaire
Madame France Tessier Bureau, commissaire
Madame Élyse Toupin, commissaire
Madame Jessica Veillette, commissaire

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, à titre de directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Esther Levasseur, à titre de directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, à titre de secrétaire générale

EST ABSENTE :

Madame Annie Rodrigue, commissaire-parent (primaire)

**Visioconfé-
rence**

RÉSOLUTION CC3983-20

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier Bureau **ET RÉSOLU** que la séance se déroule par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CC3984-20

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Bolduc **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Visioconférence;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019;

4. Représentations politiques des commissaires;
5. Déclaration d'intérêts 2019-2020;
6. Emprunts temporaires pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement;
7. Sélection des projets en immobilisations 2020-2021 (enveloppe réfection et transformation des actifs - mesure 50624) - recommandation du comité des immobilisations;
8. Octroi de contrat pour l'acquisition d'une foreuse pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;
9. Octroi de contrat pour l'ajout d'une sortie de secours au deuxième étage de l'école Boréale à Lebel-sur-Quévillon;
10. Octroi de contrat pour des travaux d'aménagement de la cour de l'école Boréale à Lebel-sur-Quévillon;
11. Assurances générales de la Commission scolaire de la Baie-James - autorisation de négociier de gré à gré;
12. Reconnaissance du Groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE);
13. Politique relative au transport scolaire - amendement;
14. Comité de parents;
15. Autre correspondance;
16. Divers :
 - 16.1
 - 16.2
 - 16.3
 - 16.4
17. Période de questions;
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
26 novembre
2019**

RÉSOLUTION CC3985-20

IL EST PROPOSÉ PAR madame Élyse Toupin **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DES COMMISSAIRES

Lyne Laporte Joly

Participation au conseil général de la FCSQ, les 6 et 7 décembre 2019.

Participation à la rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail, le 11 décembre 2019.

Participation à la conférence téléphonique des présidents du Conseil régional des partenaires du marché du travail, le 16 décembre 2019.

Rencontre avec la députée libérale, Mme Dominique Anglade (vice-présidente de la Commission des institutions et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie), au sujet de la

formation professionnelle, le 7 janvier 2020.

Participation à la rencontre de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers de la FCSQ, le 22 janvier 2020.

Participation au conseil général de la FCSQ, les 24 et 25 janvier 2020.

Rémy Lalancette

Participation à la rencontre de la Fondation Lebel, le 13 janvier 2020.

POINT 5 – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS 2019-2020

Les déclarations de mesdames Geneviève Huard, Guylaine Fortin, Anik Racicot et Claudine Desgagnés sont déposées en annexe sous le numéro 2019-2020-624.

**Emprunts
temporaires
pour
financer les
dépenses de
fonction-
nement et
d'investis-
sement**

RÉSOLUTION CC3986-20

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire encaisse ses revenus selon les modalités qui ne sont pas concordantes avec ses déboursés courants;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit conséquemment financer temporairement certains déboursés de fonctionnement;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit financer temporairement ses dépenses d'investissements en attendant le produit d'un emprunt à long terme;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit également recourir à du financement temporaire pour couvrir les dépenses d'investissements des années antérieures ainsi que les échéances de capital à refinancer.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Veillette **ET RÉSOLU** que la Commission scolaire de la Baie-James décrète un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de Chibougamau, conformément aux autorisations 801-FON-45 et 801-INV-45 émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, selon les modalités suivantes :

- 1- Pour le montant des subventions de fonctionnement du secteur des jeunes et des adultes (incluant le service de la dette et les subventions de transport scolaire) et la subvention d'investissement :

Janvier	2020	14 711 585 \$
Février	2020	14 591 941 \$
Mars	2020	15 150 207 \$
Avril	2020	11 302 348 \$
Mai	2020	9 290 772 \$
Juin	2020	9 293 966 \$

- 2- La présidente, le directeur général et la directrice du Service des ressources financières sont désignés pour signer les différents documents.

- 3- L'emprunt utilisé pour financer les dépenses de fonctionnement sera remboursé au fur et à mesure des disponibilités de la Commission scolaire.
- 4- L'emprunt utilisé pour financer les dépenses d'investissements sera remboursé à même le produit d'un emprunt à long terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sélection des projets en immobilisations 2020-2021 (enveloppe réfection et transformation des actifs – mesure 50624) – recommandation du comité des immobilisations

RÉSOLUTION CC3987-20

CONSIDÉRANT les procédures et les délais à respecter en termes de recherches de prix, d'appels d'offres et de préparations des plans et devis;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des immobilisations;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie Guérin **ET RÉSOLU** d'approuver la réalisation des projets en immobilisations suivants, qui seront financés par l'enveloppe réfection et transformation des actifs 2020-2021 (mesure 50624) :

- *École La Porte du Nord* : Réfection d'un bassin du toit (salle mécanique) et remplacement d'un extracteur de toit;
- *École Jacques-Rousseau* : Isolation du toit (secteur CPE et secondaire);
- *École La Porte-du-Nord* : Resurfaçage de l'asphalte (section arrière – environ 21 560 pieds carrés);
- *École Galinée* : Réfection de la toiture (partie en pente);
- *École Vatican II* : Construction d'une remise pour le rangement extérieur;
- *Service des ressources matérielles – secteur Chibougamau* : Remplacement d'un véhicule de service;
- *Service des ressources matérielles – secteur Matagami* : Remplacement d'un véhicule de service;
- *École Boréale* : Remplacement du revêtement de sol du gymnase.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour l'acquisition d'une foreuse pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James

RÉSOLUTION CC3988-20

CONSIDÉRANT les besoins en machineries spécialisées pour les cours dispensés par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James, dans le cadre du nouveau DEP – *Forage et dynamitage*;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 2020-16 « Acquisition d'une foreuse pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 janvier 2020, à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'une foreuse pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Élyse Toupin **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat pour l’acquisition d’une foreuse pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James à l’entreprise *Épiroc Canada Inc.* de St-Apollinaire pour un montant de deux cent soixante-huit mille dollars (268 000 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater la présidente et le directeur général à signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour l’ajout d’une sortie de secours au deuxième étage de l’école Boréale à Lebel-sur-Quévillon

RÉSOLUTION CC3989-20

CONSIDÉRANT l’allocation dont bénéficie la Commission scolaire de la Baie-James dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l’année 2019-2020, du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2020-04 – Ajout d’une sortie de secours au deuxième étage de l’école Boréale à Lebel-sur-Quévillon »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 22 janvier 2020 à 15 h;

CONSIDÉRANT la possibilité de négocier de gré à gré lors d’un appel d’offres public où il n’y a qu’un seul soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’octroyer le contrat pour ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anik Racicot **ET RÉSOLU** d’octroyer le contrat pour l’ajout d’une sortie de secours au deuxième étage de l’école Boréale à Lebel-sur-Quévillon à l’entreprise *Bon-Air Inc.* de Saint-Félicien pour un montant de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater la présidente et le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour des travaux d’aménagement de la cour de l’école Boréale à Lebel-sur-Quévillon

RÉSOLUTION CC3990-20

CONSIDÉRANT l’allocation dont bénéficie la Commission scolaire de la Baie-James dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d’écoles » et de la participation financière de l’école Boréale et d’autres partenaires;

CONSIDÉRANT l’appel d’offres public « 2020-12 – Travaux d’aménagement de la cour de l’école Boréale à Lebel-sur-Quévillon »;

CONSIDÉRANT que l’ouverture des soumissions a eu lieu le 22 janvier 2020 à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l’analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles dans ce dossier;

CONSIDÉRANT le budget disponible pour réaliser ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rémy Lalancette **ET RÉSOLU** d'annuler l'appel d'offres public 2020-12 et de modifier la portée des travaux de manière significative afin de réaliser un projet sur le terrain de l'école Boréale à Lebel-sur-Quévillon qui respectera le budget disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Assurances
générales
de la
Commission
scolaire de la
Baie-James –
autorisation
de négocier
de gré à gré**

RÉSOLUTION CC3991-20

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de débiter les travaux en vue de l'octroi du contrat des assurances générales de la Commission scolaire, et ce, pour l'année scolaire 2020-2021;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzan Amyot **ET RÉSOLU** que le conseil des commissaires autorise la Commission scolaire de la Baie-James et mandate la secrétaire générale, à procéder à une négociation de gré à gré pour l'octroi du contrat des assurances générales de la Commission scolaire de la Baie-James, et ce, pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Reconnais-
sance du
Groupe
régional
d'acteurs
pour la
valorisation
des
enseignants
(GRAVE)**

RÉSOLUTION CC3992-20

CONSIDÉRANT la baisse des inscriptions dans les différents programmes du baccalauréat en enseignement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que des stagiaires en enseignement dans les différentes commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la pénurie d'enseignants qualifiés vécue et anticipée par les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James;

CONSIDÉRANT l'importance et l'urgence d'agir face à cette situation problématique;

CONSIDÉRANT la création en février 2018 du Groupe régional d'acteurs pour la valorisation des enseignants (GRAVE) regroupant la Table régionale des directions du Service des ressources humaines de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James (TRRH), le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT) ainsi que la direction et les professeurs de l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);

CONSIDÉRANT que le mandat du GRAVE consiste à valoriser la profession enseignante, et ce, en lien avec l'attraction, le recrutement et la rétention des enseignants et des futurs enseignants;

CONSIDÉRANT les actions entreprises pour cerner ces enjeux dont notamment le projet de recherche de l'UQAT « *Attirer et retenir les enseignants en Abitibi-Témiscamingue et à la Baie-James* » et le plan d'action du GRAVE qui sera développé à partir du diagnostic;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Gauthier **ET RÉSOLU** de reconnaître ce groupe de travail comme l'interlocuteur privilégié en matière de pénurie d'enseignants en Abitibi-Témiscamingue et à la Baie-James et de valorisation de la profession;

ET de déléguer la direction du Service des ressources humaines à représenter la Commission scolaire de la Baie-James, au sein de ce groupe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Politique
relative au
transport
scolaire –
amendement**

RÉSOLUTION CC3993-20

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la *Politique relative au transport scolaire*;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier Bureau **ET RÉSOLU** d'amender la *Politique relative au transport scolaire*, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2019-2020-625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14 – COMITÉ DE PARENTS

Madame Émilie Guérin fait le suivi des points traités lors de la rencontre du comité de parents, tenue le 20 janvier 2020.

POINT 15 – AUTRE CORRESPONDANCE

- 17 décembre 2019 – Réception d'une lettre adressée à madame Lyne Grenier, secrétaire générale. Lettre datée du 9 décembre, accusant la réception de la correspondance transmise à monsieur Justin Trudeau à la suite de sa nomination à titre de Premier ministre du Canada, lors de l'élection fédérale tenue le 21 octobre 2019.

POINT 17 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance dans les salles de visioconférence.

**Levée de la
séance**

Comme les points à l'ordre du jour ont tous été traités préalablement en comité plénier et que les commissaires ont choisi unanimement d'être dispensés de la lecture des résolutions, sur une proposition de madame Claudine Desgagnés, la séance est levée à 20 h 20.

Michel Laplace,
Directeur général

Lyne Grenier,
Secrétaire générale